

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000094-071

DATE : 7 septembre 2010

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE CATHERINE LA ROSA, j.c.s.

GAÉTAN ROY,

Requérant;

c.

CADBURY ADAMS CANADA INC.

et

HERSHEY CANADA INC.

et

MARS CANADA INC.

et

NESTLÉ CANADA INC.

et

ITWAL LIMITED,

Intimées.

JUGEMENT RECTIFICATIF

JL3751

07-09-2010 13:43

418 528 9756

P.02

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000094-071

DATE : 7 septembre 2010

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE CATHERINE LA ROSA, j.c.s.

GAÉTAN ROY,

Requérant;

c.

CADBURY ADAMS CANADA INC.

et

HERSHEY CANADA INC.

et

MARS CANADA INC.

et

NESTLÉ CANADA INC.

et

ITWAL LIMITED,

Intimées.

JUGEMENT RECTIFICATIF

JL3751

N° : 200-06-000094-071

PAGE : 2

[1] Attendu qu'un jugement a été rendu le 23 août 2010 par la soussignée dans le dossier, lequel portait sur une demande d'amendement et d'approbation de l'entente intervenue le 14 octobre 2009 et amendée le 19 avril 2010 entre le requérant Gaëtan Roy et l'intimée **Cadbury Adams Canada inc.**

[2] Attendu qu'une erreur d'écriture s'est glissée aux paragraphes 15, 43, 58, 59, 60, 62 et 65 du jugement en ce que le Tribunal a substitué le procureur de Nestlé Canada inc. en lieu et place du procureur de Hershey Canada inc.

[3] Vu l'article 475 du Code de procédure civile, il y a lieu de rectifier le jugement.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **RECTIFIE** le jugement afin qu'aux paragraphes 15, 43, 58, 59, 60, 62 et 65, on y lise « le procureur de Hershey Canada inc. » plutôt que le procureur de Nestlé Canada inc.;

[5] **SANS FRAIS.**

Catherine La Rosa
CATHERINE LA ROSA, J.c.s.

Me Simon Hébert
Siskinds, Desmeules, Avocats (Casier 15)

Avocats du requérant;

Me Sylvain Lussier
Osler, Hoskin & Harcourt
1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2100
Montréal (Québec) H3B 4W5
Avocats de Cadbury Adams Canada inc.

Me Éric Vallières
McMillan, Binch, Mendelsohn
1000, Sherbrooke Ouest, bureau 2700
Montréal (Québec) H3A 3G4
Avocats de Hershey Canada inc.

N° : 200-06-000094-071

PAGE : 3

Me Nick Rodrigo

Davies, Ward, Phillips & Vineberg

1501, McGill College Avenue, 26ième étage
Montréal (Québec) H3A 3N9

Avocats de Mars Canada inc.

Me Robert J. Torralbo

Blake, Cassels & Graydon

600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 3J2

Avocats de Nestlé Canada Inc.

Me Céline Legendre

McCarthy, Tétrault, s.e.n.c.r.l.

1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 0A2

Avocats de Itwal Limited

N° : 200-06-000094-071

PAGE : 2

[1] Attendu qu'un jugement a été rendu le 23 août 2010 par la soussignée dans le dossier, lequel portait sur une demande d'approbation de l'entente intervenue le 19 avril 2010 entre le requérant Gaétan Roy et l'intimée Ikwai Limited.

[2] Attendu qu'une erreur d'écriture s'est glissée aux paragraphes 15, 35, 50, 51, 52, 54 et 57 du jugement en ce que le Tribunal a substitué le procureur de Nestlé Canada inc. en lieu et place du procureur de Hershey Canada inc.

[3] Vu l'article 475 du Code de procédure civile, il y a lieu de rectifier le jugement.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **RECTIFIE** le jugement afin qu'aux paragraphes 15, 35, 50, 51, 52, 54 et 57, on y lise « le procureur de Hershey Canada inc. » plutôt que le procureur de Nestlé Canada inc.;

[5] **SANS FRAIS.**


CATHERINE LA ROSA, j.c.s.

Me Simon Hébert
Siskinds, Desmeules, Avocats (Casier 15)

Avocats du requérant;

Me Sylvain Lussier
Osler, Hoskin & Harcourt
1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2100
Montréal (Québec) H3B 4W5

Avocats de Cadbury Adams Canada inc.

Me Eric Vallières
McMillan, Binch, Mendelsohn
1000, Sherbrooke Ouest, bureau 2700
Montréal (Québec) H3A 3G4
Avocats de Hershey Canada inc.

N° : 200-06-000094-071

PAGE : 3

Me Nick Rodrigo

Davies, Ward, Phillips & Vineberg

1501, McGill College Avenue, 26ième étage
Montréal (Québec) H3A 3N9

Avocats de Mars Canada Inc.

Me Robert J. Torralbo

Blake, Cassels & Graydon

600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 3J2

Avocats de Nestlé Canada Inc.

Me Cécile Legendre

McCarthy, Tétrault, s.é.n.c.r.l.

1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 0A2

Avocats de Itwal Limited